



DOSSIER D'INSCRIPTION NOUVEL ÉLÈVE

RENTÉE SCOLAIRE 2019

Lycée François ARAGO

2 avenue du Lycée

BP 60119

66001 PERPIGNAN CEDEX

☎ : 04-68-68-19-29

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

POUR L'INTENDANCE :

- Fiche cartonnée d'intendance à remplir sur place (*modèle consultable sur le site du lycée*)
- Notification d'octroi de bourses
- 1 Photo
- 1 chèque de 61,50 € (*15 repas*) pour les demi-pensionnaires
- 1 chèque de 5 € pour la carte du lycée (*ou espèces*)
- Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

POUR L'INFIRMERIE :

- Fiche INFIRMERIE
- Copie du vaccin DT-POLIO + ROR + Décision d'aménagement au Diplôme National du Brevet (PAI ou GEVASCO s'il y a lieu)

POUR LA SCOLARITÉ :

- Fiche **SECRETARIAT** du niveau concerné
- Fiche d'**INSCRIPTION PEDAGOGIQUE**
- +**
- **Uniquement pour les classes de 2^{nde} :**
 - Notification d'aménagement au **DNB** Diplôme National du Brevet (s'il y a lieu)
 - 1 Photo d'Identité
 - Copie de l'attestation de Sécurité Routière ASSR2
- **Uniquement pour les classes de T^{ale} :**
 - Pièce d'Identité (valable jusqu'en août 2020)
 - Relevé de notes des épreuves anticipées du BAC
 - Attestation **JDC** Journée Défense Citoyenneté (*ou à défaut l'attestation de recensement*)
- **Uniquement pour les classes de BTS :**
 - Pièce d'Identité (valable jusqu'en août 2020)
 - Attestation **JDC** Journée Défense Citoyenneté
 - Relevé de notes du Baccalauréat (admission au BAC)
- **Uniquement pour les classes de CPGE :**
 - OBLIGATOIRE 1^{ère} et 2^{ème}** année CPGE : attestation de paiement de la cotisation étudiante. A la rentrée 2019, TOUS les étudiants devront régler une contribution à la vie étudiante d'un montant de **91€** directement sur la plateforme du CROUS (*ouverture de la plateforme en juillet 2019 : cvec.etudiant.gouv.fr*). Les frais d'inscriptions s'élèvent cette année à **170 €**. Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de la cotisation mais devront quand même fournir l'attestation du CROUS au moment de l'inscription (texte de loi n° 2018-166 du 08 mars 2018, Plan Etudiant).
 - Relevé de notes du Baccalauréat (admission au BAC)

POUR LA MDL (Maison des Lycéens) :

- Feuille d'adhésion (facultatif)

**AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR LE LYCÉE
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS**